

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



COMMUNE DE BASSE-RENTGEN

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°2

Arrêté du Maire en date du 02 juillet 2019 engageant la modification n°2 du PLU

4 - Rapport de présentation modifié



Vu pour être annexé à l'arrêté en date du 26 septembre 2019 soumettant à enquête publique le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de BASSE-RENTGEN

Le Maire
Viviane WINTERRATH

6. LE TABLEAU DES SUPERFICIES

Les superficies des zones sont données en hectares. On a :

Anciens P.O.S. (cf. tableau ci-dessous)			P.L.U. révisé en 2011 (*) modifié en 2012 et 2019			Evolution P.O.S./P.L.U.	
Total zones	Superficie approchée	Nom de la zone	Superficie	Total zones	Par zone		
Zone urbaine = 18,72 ha	18,72 ha	UA	U	19,0 ha	Zone urbaine = 20,0 ha	+ 1,28 ha	
			Ui	1,0 ha			
							Total = + 1,28 ha
Total zones	Superficie approchée	Nom de la zone	Superficie	Total zones	Par zone		
Zones naturelles d'urbanisation future ou d'habitat dispersé = 114,8 ha	74,46 ha	INA (dont INAg)	1AU	6,1 ha	Zones à urbaniser = 18,2 ha		
			1AUe	2,3 ha			
	33,34 ha	IINA	2AU	9,8 ha			
	7,00 ha	NB	-	-			
							Total = - 96,60 ha
Total zones	Superficie approchée	Nom de la zone	Superficie	Total zones	Par zone		
Zones agricoles = 858,45 ha	867,25 ha	NC	A	737,5 ha	Zone agricole = 737,5 ha	- 129,75 ha	
							Total = - 129,75 ha
Total zones	Superficie approchée	Nom de la zone	Superficie	Total zones	Par zone		
Zones naturelles protégées = 54,03 ha	54,03 ha	ND	N	143,2 ha	Zone naturelle et forestière = 270,3 ha		
			Nch	3,7 ha			
			Ne	2,9 ha			
			Ng	68,1 ha			
			Ncg	1,4 ha			
			Ni	0,6 ha			
			Nj	3,6 ha			
			Nv	46,80 ha			
							Total = + 216,27 ha
SUPERFICIE TOTALE	1 046 ha		1 046 ha	SUPERFICIE TOTALE			

(*) Surfaces approchées et indicatives calculées sous D.A.O. (Autocad)

Pour explication, les superficies inscrites dans les deux P.O.S. partiels de la commune sont les suivantes :

Nom de la zone	Superficie (**) inscrite dans les P.O.S. partiels de la commune		
	P.O.S. partiel Basse-Rentgen Ouest	P.O.S. partiel Basse-Rentgen Nord	Total zones (**) (après rectification)
UA	18,72 ha	-	18,72 ha
I NA	4,46 ha	70 ha (INAg)	74,46 ha
II NA	4,54 ha	20 ha (***)	33,34 ha

Nom de la zone	Superficie ^(**) inscrite dans les P.O.S. partiels de la commune		
	P.O.S. partiel Basse-Rentgen Ouest	P.O.S. partiel Basse-Rentgen Nord	Total zones ^(*) (après rectification)
NB	-	7 ha	7 ha
NC	991,25 ha ^(*)	346 ha	858,45 ha
ND	27,03 ha	27 ha	54,03 ha
Superficie totale	1 046 ha ^(*)	470 ha	1 046 ha

^(**) Il s'agit de surfaces mentionnées dans les rapports de présentation des deux P.O.S. partiels en vigueur, sans doute très approximatives. D'ailleurs, il semblerait que dans le P.O.S. partiel de "Basse-Rentgen Ouest" la superficie de la zone NC ait été calculée (1046 ha - 18,72 - 4,46 - 4,54 - 27,03 = 991,25 ha) et non mesurée. Car, d'après le rapport de présentation de ce P.O.S., la superficie totale des zones équivaut à la superficie totale du territoire. Or cela ne prend pas en compte les différentes zones du P.O.S. partiel de "Basse-Rentgen Nord". La dernière colonne du tableau ci-dessus estime donc les superficies corrigées des zones.

^(***) Cette donnée semble fautive puisque la superficie mesurée au P.L.U. pour ces mêmes zones (zones 2AU qui comptent même un terrain en moins) est de 28,4 ha. La superficie exacte serait approximativement de 28,8 ha (DAO) ; la différence se ferait aux dépens de la zone NC.

Ainsi, les superficies des différentes zones du P.L.U. par rapport à l'ensemble du territoire communal sont :

Zones	Superficie	%	% total
zones U	20,0 ha	1,90 %	3,65 %
Zones AU	18,2 ha	1,75 %	
Zone A	737,5 ha	70,50 %	96,35 %
Zone N	270,3 ha	25,85 %	
ensemble	1 046 ha	100,0 %	100,0 %